

L'Ecole Syndicaliste des Bouches du Rhône

13 rue de l'Académie 13001 Marseille Tél : 04 91 00 34 22 07 62 54 13 13 Fax: 09 57 49 82 49 contact@snudifo13.org www.snudifo13.org Dir. de publication : L. Bernabeu ISSN 0980 7586 N°CPPAP 1122S 06275

Imprimé au siège

Bulletin n°174

1 euro

septembre-octobre 2019

Déposé le 17 / 10 / 19 .

Dispensé de timbrage Marseille Carré Pro Montgrand

Infos nationales

Page grand encart recto

- Retraites
- PPCR et son arbitraire
- Mouvement 2019
- Stages de formation pendant les congés
- PIAL et ses conséquences
- Disparition de l'école maternelle publique
- Evaluations CP CE1
- Obligations de service

Page grand encart verso

• Informations administratives et salariales



Retraites: 2 pages -tracts insérées

- Non au régime unique par points!
- Maintien du Code des pensions des fonctionnaires
- Maintien des régimes existants
- **Amélioration des pensions**

Réunions d'information syndicale

C'est un droit! Participez-y nombreux!

Infos syndicales SNUDI FO 13

Page 2

Hommage à Christine

Page 3

Bilan du mouvement

Avancement

(Hors-Classe, Classe exceptionnelle, RDV de carrière)

Ineat-exeat

Inclusion

L'adhésion 2019 toujours d'actualité! Page 4

Ce bulletin est rédigé bien avant que vous ne le receviez, alors ...

pour plus d'actualités, rendez-vous sur notre site:

www.snudifo13.org

Réunions d'infos programmées

- 3 demi-journées, 1 par trimestre.
- récupérables sur le temps de travail hors temps-élèves.
- 1 réunion récupérable sur temps-élèves. Modèle de courrier à l'IEN sur notre site

MARSEILLE

- Elém St Tronc Castel Roc, 13010 => lundi 4 novembre 17h
- Elém Air Bel, 13011 => mardi 5 novembre 16h45
- Elém Michelis 2, 13011 => lundi 18 novembre 17h
- Elém Frais Vallon Sud, 13013 => mardi 19 novembre 17h
- Elem Roy Espagne 1, 13008 => mardi 26 novembre 17h
- Elém Pointe Rouge, 13008 => mardi 19 novembre 17h
- Mat Lonchamp, 13004 => mardi 19 novembre 17h
- Elém Sinoncelli, 13014 => mardi 26 novembre 17h

- Union Départementale FO, 13 rue de l'Académie, 13001 => mercredi 13 novembre 9h

DEPARTEMENT

Arles - Elém Monplaisir. 1 rue Irene Joliot Curie => vendredi 15 novembre 17h30 Aix en Provence - Mat d'Arbaud => jeudi 7 novembre 17h Venelles - Mat du Mail, Villa du Mail => jeudi 14 novembre 17h Vitrolles / Les Pennes - Mat Renardière, Les Pennes Mir => mardi 19 novembre 17h Aubagne / Roquevaire - Mat Nelson Mandela => mardi 26 novembre 17h Istres - Maison des syndicats, rue Sainte Catherine => mardi 5 novembre 16h45 Fos - Maison des syndicats, chemin Fontaine Guigue => vendredi 8 novembre 17h15 Chateauneuf les M- Mat M Curie => mardi 12 novembre 16h30 La Ciotat - Elém Louis Vignol => mardi 19 novembre 17h

La Bouilladisse - Elém Eluard => mardi 12 novembre 17h

Gardanne - Mat centre Pins => mardi 19 novembre 17h

A l'ordre du jour :

- La réforme des retraites annoncée détruirait le code des pensions des fonctionnaires et les droits de tous les salariés
- Conséquences de la loi Blanquer et de la loi de transformation de la fonction publique
- Direction d'école, évaluations nationales CP-CE1, inclusion scolaire, RDV de carrière et PPCR
- ainsi que toutes les questions que vous souhaiterez aborder ... et les dossiers personnels pour lesquels le syndicat peut vous apporter son éclairage ou son aide.

D'autres réunions sont prévues ... Lieux et dates sur notre site www.snudifo13.org

Et pourquoi pas une réunion dans votre école ? pour votre école ?

Contactez le SNUDI FO 13 : contact@snudifo13.org 07 62 54 13 13



s réunions du SNUDI

Hommage à Christine

Retraites, statut de directeur, nouveau pacte avec les enseignants...

Le gouvernement multiplie les offensives contre les personnels. Il faut que cela cesse!

Stop à la dégradation de nos conditions de travail, qui sont la conséquence des différentes réformes dans l'Education Nationale depuis des décennies!

Christine Renon a mis fin à ses jours. Rappelons que s'il n'y avait pas eu la réforme des retraites en 2003 (Fillon), elle aurait eu la possibilité de partir en retraite il y a 3 ans !

Pour que son appel soit entendu, mobilisons-nous pour la satisfaction de nos revendications!

Communiqués FO et la lettre de Christine sur notre site : www.snudifo13.org.

Le SNUDI FO 13 a participé au rassemblement devant l'IA le 3 octobre.







Infos SNUDI FO 13

Mouvement

Une rentrée 2019 chaotique, de nombreuses révisions d'affectation n'ayant pas trouvé de solutions pour nos collègues.

En effet, un certain nombre de PE n'a pas pu prendre ses fonctions, les conditions ne permettant pas de concilier leur mission d'enseignement et leur vie personnelle. Beaucoup se sont tournés vers le SNUDI FO pour les défendre, n'ayant soit aucune réponse des services du mouvement, soit des rendez-vous sans bienveillance et respect des personnels. Face à ces nombreux dossiers, le SNUDI FO a demandé à rencontrer début septembre la cheffe de service division du personnel pour les défendre. Nous avons également été reçu en audience par le DASEN le 19 septembre. Des solutions ont pu être trouvées pour certaines affectations. Mais tout n'est pas réglé. Certains doivent encore faire des heures de transport aller-retour quatre fois dans la semaine (voire plus si réunions le mercredi), tout en assurant leur vie familiale, avec une santé fragile. Ces conditions de travail entrainent fatigue, stress et une souffrance poussant parfois les collègues à s'interroger sur la mise en disponibilité, voire la démission...

Plus que jamais, le SNUDI FO revendique : maintien des règles départementales antérieures du mouvement, respect des prérogatives de la CAPD et des élus du personnel, NON à une phase unique avec obligation de vœux géographiques, NON à la nomination sur un poste non choisi, à titre définitif, dans une zone géographique et sur tout type de fonction, abrogation de la note de service ministérielle sur le mouvement.

Avancement

Hors classe 2019: La CAPD Hors classe s'est tenue le 28 août, pénalisant ainsi des collègues qui avaient demandé leur départ à la retraite au 1er septembre 2019 et ne pouvant plus revenir sur leurs décisions en cas de promotion. Les services de l'IA 13 ont finalement décidé d'appliquer le BO à la lettre et n'ont pas tenu compte de l'AGS, comme critère déterminant pour le classement. Seuls les délégués du personnel FO ont dénoncé cette décision de l'administration, revendiquant l'AGS comme critère principal de classement. Les anciens instituteurs, avec une forte AGS, sont les principales victimes de ce nouveau barème, issu du protocole PPCR que FO n'a pas voté! Beaucoup n'ont pu être promu dans la Hors classe. L'avis final du DASEN est désormais bloqué pour les 3 prochaines années. Le SNUDI FO 13 a aidé et conseillé les collègues qui, sur la base de ses informations, ont décidé de contester cette appréciation finale et d'envoyer un recours gracieux et une saisine de la CAPD. La démarche est identique pour les collègues ayant candidaté pour la classe exceptionnelle.

RDV de carrière 2018-2019 : Si vous avez eu un RDV de carrière durant l'année scolaire précédente, vous avez dû recevoir la notification de votre appréciation finale de l'IEN. Si vous souhaitez le contester, vous pouvez télécharger la lettre-type sur notre site internet. (attention, délais très courts!) Adressez le double de votre recours au SNUDI FO 13!

Pour Force Ouvrière, une seule solution : l'abrogation de PPCR qui accumule les injustices, l'inégalité entre les enseignants, l'arbitraire ! Le SNUDI FO demande :

- un avancement au rythme le plus rapide pour tous,
- la création, en remplacement de la hors-classe souvent inaccessible, d'un 12ème et 13ème échelon, accessibles à tous avec l'indice terminal 783 de la hors-classe.

Inéat-exeat

Préfigurant l'application de la loi de transformation de la Fonction Publique, les opérations n'ont pas pu être contrôlées de façon transparente par les délégués du personnel.

Si la DSDEN 13 a accordé tous les exeats, les entrées dans certains départements se sont faites très tardivement (jusqu'à mi-septembre) hors barème et classement des personnels. Le Vaucluse et les Alpes de Haute Provence ont notamment intégré des collègues en fonction de la situation familiale et de la situation géographique afin de "satisfaire" et de "garantir" les besoins de l'institution... Interrogée par les délégués du personnel FO, la cheffe du service de la DPE 13 a indiqué que ce fonctionnement pourrait aussi être appliqué dans les Bouches du Rhône à l'avenir! En effet, au 1er janvier 2020, Les CAP n'auront plus la compétence en matière de mobilité. De nouvelles lignes directrices de gestion en matière de mobilité s'appliqueront. L'administration aura donc toute latitude pour faire ce qu'elle veut dans le classement : c'est le fait du prince!!

Pour le SNUDI FO, la loi de transformation de la Fonction publique doit être abrogée. Il revendique le droit à mutation pour tous, et notamment pour les mutations légales (handicap, rapprochements de conjoints).

Inclusion

A nouveau, le SNUDI FO 13 est aux côtés des collègues qui n'arrivent plus à enseigner, en classe normale ou en ULIS, recevant parfois la visite de CPC. Ces derniers leur expliquent : "en fait c'est vous qui n'y arrivez pas !!". Mais comment enseigner à des élèves qui devraient être en IME, en ITEP, comme le stipule leur notification. Comment enseigner dans une classe ou une ULIS pour un élève dont la place est en établissement spécialisé, avec psychologues, médecins, infirmiers psy, éducateurs, enseignants spécialisés, petits effectifs, etc...

A nouveau, le SNUDI FO demande l'affectation de toutes les AESH demandées dans le cadre des notifications. Des collègues nous ont alertés dès septembre de manques importants d'AESH dans certaines circonscriptions.

Nous serons reçus en audience le 6 novembre sur les problèmes d'inclusion. Faites-nous remonter tous vos problèmes du terrain,

ne restez pas isolés, contactez-nous!

SNUDI FO 13 Carte 2019

<u>Date</u>

Spécial "nouvel adhérent" Adhésion rentrée scolaire



Les cotisations SNUDI-FO fonctionnent à l'année civile.

Pour les collègues qui adhèrent pour la première fois à la rentrée 2019, une cotisation est proposée couvrant les 4 mois encore à venir de 2019 (soit montant de la carte (22 €) + 4 timbres mensuels fonction de l'échelon).

66% déductibles des impôts sous réserve maintien dispositions fiscales Recu fiscal début 2020

		-	,				-			ceçu riscai de	ebut 2020	
⇒ Je re	nvoie	ce bull	etin d'a	adhésid	on rem	pli						
⇒ à : SNUDI-FO / 13 rue de l'Académie / 13001 Marseille ⇒ ou par mail : contact@snudifo13.org Nom et Prénom :												
Adresse co	•											
Tel. person												
e – mail :	• •											
Fonction, E												
									à	T.Déf	T.Pro	
Echelon:	Instit	PEI	PE H-CI.	.PE CI-E	Ex.							
Je n'étais pas adhérent(e) l'année précédente, je déclare adhérer au SNUDI FO.												
Date et gigneture												
et signature			_					_				
⇒ Je ca	alcule I	e mont	tant de	ma co	tisatio	n ''de r	entrée'	•				
■ Cotisat												
Elle comprend la	a carte annue	elle (22 €) + 4	1 timbres me	nsuels fonct	tion de grade	e et échelon	(montant d'u	n timbre ind	iqué entre p	arenthèses).		
Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Instituteurs			_	55 € (8,25)	56 € (8,5)	57 € (8,75)	59 € (9,25)	61 € (9,75)	63 € (10,25)	68 € (11,5)	72 € (12,5)	
Prof. Ecoles				61 € (9,75)	63 € (10,25)	65 € (10,75)	67 € (11,25)	72 € (12,5)	76 € (13,5)	80 € (14,5)	84 € (15,5)	
Hors Classe Classe Exc	76 € (13,5) 84 € (15,5)					96 € (18,5)	(10.5)	7		Retraité :		
									D :			
Majorations: ASH, PEMF: 4 € CPC: 10 € Dir 2-4 cl: 6 € Dir 5-9 cl: 10 € Dir 10 cl et +: 13 €												
Cotisation de base+ Majoration=												
Temps partiel à ⇒ Cotisation au prorata de la quotité =€												
⇒ Je règle ma cotisation par												
Chèque(s) Ordre "SNUDI FO" / Joindre chèque(s) au bulletin / Encaissé(s) en 2019, vers fins de mois (indiquer mois désiré au dos de chaque chèque) / Si paiement fractionné souhaité : répartir à sa guise le montant total de cotisation (nombre versements maxi = nombre de mois 2019 non encore commencés)												
Vireme	nt(s) \	/irement(s) en 2019	9 <u>Echéar</u>	ncier ordo	<u>nné à vot</u>	<u>re banque</u>	e (mois et	montants	s) :		
Coordonnées bancaires SNUDI-FO 13 : Code banque 10278 / guichet 08993 / N°compte 00020299301 / Clé RIB 55 / Domiciliation CCM Marseille Canebiere / IBAN FR76 1027 8089 9300 0202 9930 155 / BIC CMCIFR2A												
Prélèvement(s) automatique(s) Renvoyer formulaire ci-dessous rempli + RIB avec fiche d'adhésion												
Autorisation de prélèvement bancaire : Je soussigné(e)												
- Nombre de	e prélèvei	ments me	ensuels s	ouhaités	: []	(maxi = no	ombre de	mois 201	9 non cor	nmencés)	
- Mois chois	•					•				•		

Signature